

E12
MIN
554

223

MINISTÈRE DU PLAN

Commission de planification

Rapport E

C.M.

Jnah, 30 Juin 1964

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

EVALUATION PERSPECTIVE DE L'EMPLOI

1965 - 1980

Rapport préliminaire

MFN = 879

S O M M A I R E

CHAPITRE I - STRUCTURE ET MOUVEMENT DE LA POPULATION

- Section 1 - Structure par âge de la population totale
 - § 1 - Répartition par âge de la population en 1944
 - § 2 - Répartition par âge de la population en 1965

- Section 2 - Evolution de la population active potentielle
 - § 1 - Incidence de la mortalité sur l'évolution de la population active potentielle
 - § 2 - Incidence d'une élimination éventuelle d'une partie de la main d'oeuvre étrangère

CHAPITRE II - PERSPECTIVE ET REPARTITION DE L'EMPLOI

- Section 1 - Taux d'activité et évolution de l'emploi
 - §1 - Etude du taux d'activité de la population
 - §2 - Evaluation du nombre total d'emploi à créer
- Section 2 + Essai de répartition de la population active par grandes catégories d'activités collectives
 - § 1 - Répartition de la population active en 1980 dans l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles
 - § 2 - Répartition de la population active en 1980 dans l'hypothèse d'un développement ordonné et maximum

Conclusion :

Incidence de l'évolution prévisible des demandes d'emploi sur l'orientation des plans de développement.

ANNEXE

I N T R O D U C T I O N

L'évaluation perspective de la population active et des demandes d'emploi qu'il serait nécessaire de satisfaire pour assurer l'équilibre politique et social du Liban est basée sur l'estimation de la population résidente de ce pays au début de 1963..

Seules les enquêtes sur le terrain destinées à corriger cette estimation et les études prospectives concernant notamment la répartition de la population, dans l'espace et par activités, permettront d'évaluer avec une précision suffisante le nombre total d'emplois qu'il conviendrait de créer au cours de la période 1965 - 1979.

Quoi qu'il en soit, la présente étude permettra, en première approximation, d'obtenir un ordre de grandeur acceptable et de dégager les incidences de ce fait sur l'orientation des plans de développement.

Toute étude perspective sur l'emploi nécessitant au préalable la connaissance précise de la structure par âge et par sexe de la population et de l'évolution de la population active potentielle, compte tenu des incidences provoquées par la mortalité et les mouvements migratoires, nous étudierons ces problèmes dans un premier chapitre, réservant pour le second chapitre l'étude des taux d'activité, l'évaluation des emplois à créer et la répartition de la population par grandes catégories d'activités collectives.

CHAPITRE I - STRUCTURE ET MOUVEMENT DE LA POPULATION

Section 1 - Structure par âge de la population totale

1 - Répartition par âge de la population en 1944 :

Les plus récentes structures par âge de la population libanaise ont été élaborées sur la base du recensement réalisé en 1943. Elles présentent des différences assez importantes.

1. - Répartition par âge de la population d'après J. GOLL

Une répartition par âge de la population libanaise a été proposée par J. GOLL (tableau 1)

Tableau 1 - Répartition par âge de la population en 1944 d'après J. GOLL

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total	
			En nombre absolu	En %
Jusqu'à 5 ans	69.835	61.821	131.656	12.37
De 5 à 12 ans	105.692	92.000	197.692	18.57
De 12 à 20 ans	120.236	109.325	229.561	21.57
De 21 à 35 ans	92.943	96.385	189.328	17.79
De 35 à 51 ans	87.306	53.016	140.322	16.95
Au delà de 51 ans	67.137	68.490	135.627	12.75
Total général	543.149	521.037	1.064.186	100.000

Telle qu'elle se présente, cette répartition ne semble pas satisfaisante. En effet, la distribution des enfants entre les deux premiers groupes d'âge appelle les remarques suivantes :

- 1) - Le premier groupe d'âge comprend les enfants de moins de 5 ans. Ce groupe totalisant 131.656 enfants, il s'ensuit que la moyenne de chacune des cinq tranches d'âge est de 26.331.
- 2) - Le second groupe d'âge comprend les enfants âgés de 5 à 12 ans. Ce groupe totalisant 197.592 enfants, la moyenne de chacune des sept tranches d'âge est donc de 28.242.

Les classes les plus jeunes étant normalement les plus nombreuses, une anomalie de cet ordre ne pourrait s'expliquer qu'en période de guerre, la mobilisation partielle ou totale des hommes entraînant la chute de la natalité et provoquant ainsi le rétrécissement à la base de la pyramide des âges. Or, la guerre de 1940-1944, période de naissance des enfants ayant moins de cinq ans en 1944, n'a pas touché le Liban.

2. - Répartition par âge de la population libanaise proposée par le bureau de statistique et de liaison.

Le bureau de statistique et de liaison a proposé une répartition par groupes d'âge différents (tableau 2)

Tableau 2 - Répartition par âge de la population en 1944 d'après le bureau de statistique et de liaison.

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total	
			En nombre absolu	En %
Jusqu'à 3 ans	60.451	53.522	113.953	10.7
De 4 à 10 ans	106.820	93.174	199.994	18.9
De 11 à 19 ans	121.451	110.715	232.166	21.9
De 20 à 33 ans	94.587	97.975	192.562	18.1
De 34 à 50 ans	88.891	94.469	183.360	17.3
Au delà de 50 ans	62.695	70.249	138.944	13.1
Total général	540.875	520.104	1.060.979	100.0

Pour être plus valable, la distribution des enfants entre les deux premiers groupes d'âge n'en appelle pas moins des remarques semblables à celles faites au sujet de la répartition proposée par J. GOLL. En effet, le premier groupe d'âge comprenant les enfants de moins de 4 ans totalise 113.953 enfants, soit en moyenne 28.488 enfants par tranche d'âge de un an. Par contre, le second groupe d'âge comprenant les enfants de 4 à 10 ans totalise 199.994 enfants, soit en moyenne 26.571 enfants pour chacune des sept tranches d'âge.

3. - Répartition par âge de la population proposée par Sir Alexander GIBB and Partners

La seule répartition par âge de la population qui apparaisse satisfaisante est celle proposée par Sir Alexander GIBB and partners. (tableau 3).

Tableau 3 - Structure par âge de la population en 1944 d'après GIBB and partners.

Groupes d'âge	Nombre de personnes de chaque groupe d'âge	Pourcentage au total
Moins de 5 ans	149.000	14.0
5 à 11 ans	170.000	16.0
12 à 20 ans	213.000	20.0
21 à 50 ans	393.000	37.0
51 à 65 ans	96.000	9.0
66 ans et plus	43.000	4.0
Total	1.064.000	100.0

De ce tableau, il ressort que :

- 1) - Le premier groupe d'âge comprend 149.000 enfants, soit pour chacune des 5 tranches d'âge comprises dans ce groupe, une moyenne de 29.800 enfants.

2) - Le second groupe d'âge comprend 170.000 enfants, soit pour chacune des sept tranches d'âge comprises dans ce groupe, une moyenne de 24.286 enfants.

Le rapport est cette fois inversé, ce qui est logique, mais l'écart est particulièrement important: cette caractéristique est l'un des traits des pays à démographie explosive (tableau 4).

Tableau 4 - Répartition par âge des enfants de moins de 10 ans dans quelques pays du Moyen-Orient.

Pays	Jusqu'à 4 ans		De 5 à 9 ans	
	Nombre total	Moyenne par âge	Nombre total	Moyenne par âge
Chypre	66.395	13.279	63.324	12.665
Koweït	24.529	4.936	18.725	3.745
Bahrein	24.335	4.867	19.755	3.947

§ 2 - Répartition par âge de la population en 1965

1. - Essai de répartition par âge de la population :

Lorsque nous avons procédé à l'évaluation de la population résidente du Liban au 1.1.1963, nous avons émis l'hypothèse que le taux de croissance naturel moyen annuel de la population libanaise pendant la période 1944-1963 était égal au taux correspondant calculé pour la période 1932-1944, soit 2,6%

Une population en expansion aussi rapide ne vieillit pas ou, en tous cas, son vieillissement sur une période aussi courte, est négligeable.

Dans ces conditions, on peut admettre que les proportions de chaque groupe d'âge de la population libanaise en 1944, 1963 et 1964, sont égales. Le nombre de personnes appartenant à chacun de ces groupes est donné par le tableau 5.

Tableau 5 - Structure par âge de la population en 1963
et en 1965

Groupes d'âge	Pourcentage du total	Nombre de personnes dans chaque groupe d'âge	
		au 1.1.63	au 1.1.65
Total	100.0	1.950.000	2.050.000
Moins de 5 ans	14.0	273.000	287.000
5 à 11 ans	16.0	312.000	328.000
12 à 20 ans	20.0	390.000	410.000
21 à 50 ans	37.0	721.500	758.500
51 à 65 ans	9.0	175.500	184.500
66 ans et plus	4.0	78.000	82.000

2. Vérification de la répartition par âge de la population

Une vérification de la répartition par âge avancée dans le tableau 5 est possible. Pour cela nous étudierons l'évolution d'un groupe d'âge homogène, celui par exemple comprenant tous les enfants nés entre le 1.1.1960 et le 31.12.1964.

Pour évaluer les effectifs du groupe d'enfants qui eurent moins de 5 ans au 1.1.1965, il faut :

- 1) - Déterminer la population au 1er. janvier de chaque année
- 2) - Calculer le nombre de naissances annuelles
- 3) - Déduire de ce chiffre, année par année :
 - a) la mortalité infantile
 - b) la mortalité en bas âge.

Compte tenu d'une population de 2.049.000 habitants au 1.1.1965 et d'un taux de croissance moyen annuel qui aurait atteint environ 25% durant cette période, la population résidente du Liban aurait atteint au :

1.1.1950	1.810.000
1.1.1961	1.855.000
1.1.1962	1.902.000
1.1.1963	1.949.000
1.1.1964	1.998.000

Par comparaison avec la situation géographique de certains pays proches du Liban (tableau 6), on peut estimer que les taux de natalité et de mortalité atteindraient respectivement 32% et 7%.

Tableau 6 - Situation démographique de quelques pays du Moyen-Orient.

Pays	Groupes d'années	Taux moyens annuels en %		
		Natalité	Mortalité	Croissance
Jordanie *	1952-1961	39.6	8.7	30.9
Iran *	1952-1955	38.3	8.5	29.8
Chypre	1952-1960	26.4	6.5	19.9
Syrie	1952-1961	25.1	5.7	19.4

En ce qui concerne la mortalité infantile et d'enfants en bas âge, ne disposant d'aucun renseignement, nous sommes, là encore, dans l'obligation de nous référer aux séries statistiques du pays dont le niveau de vie de la population présente le plus d'analogie avec le Liban.

* Chiffres approximatifs.

A cet égard, il semble que Chypre et la Grèce offrent les exemples les plus valables. Les taux de mortalité infantile pour Chypre et la Grèce auraient atteint respectivement, entre 1952 et 1960, 40,3% et 43,5%. Quant aux taux moyens de mortalité des enfants âgés de 1 à 4 ans, ils auraient été en cours de cette période, de 2,8% à Chypre et de 2,7% en Grèce. Les statistiques pour Chypre étant établies d'une manière beaucoup plus scientifique que pour la Grèce - les statistiques démographiques, dans ce dernier pays, étant approximatives - nous utiliserons les séries statistiques de l'état Cypriot, en notant toutefois que la situation au Liban entre 1960 et 1964 était sans doute moins bonne que dans ce dernier pays.

Le tableau 7, tenant compte de l'ensemble des considérations exposées ci-dessus, indique le nombre d'enfants nés depuis le 1.1.1960 et vivant au 1.1.1965.

Tableau 7 - Nombre d'enfants de moins de 5 ans au 1.1.1955

Années	Population de base	Nombre de naissances de chaque classe	Décès d'enfants de moins d'un an		Nombre d'enfants vivants de plus d'un an	Décès d'enfants de 1 à 4 ans		Nombre d'enfants de moins de 5 ans nés l'année considérée et vivant au 1.1.1955
			Taux %	Nombre		Taux %	Nbre	
1.1.1960	1.810.000	57.920	40.3	2.334	55.586	11.2	623	54.963
1/1.1961	1.835.000	59.360	40.3	2.392	56.968	8.4	479	56.489
1.1.1962	1.902.000	60.864	40.3	2.453	58.411	5.6	327	58.084
1.1.1963	1.949.000	62.360	40.3	2.513	59.855	2.8	168	59.687
1.1.1964	1.990.000	63.936	40.3	2.577	61.359	-	-	61.559
1.1.1965	2.048.000							
Total 1960-64		304.440		12.269	292.179		1597	290.582

Ce tableau appelle les remarques suivantes :

- 1) - Le groupe d'enfants de moins de 5 ans atteint 290.500 - contre 287.000 donnés par le tableau 5 concernant la répartition par âge de la population. Cette différence est négligeable, d'autant plus que les taux de mortalité infantile et d'enfants en bas âge sont sans doute plus importants au Liban qu'à Chypre. Dans ces conditions, la structure par âge de la population libanaise proposée dans le tableau 7 semblerait donc acceptable.

- 2) - Du même coup se trouvent vérifiés, compte tenu d'un taux de croissance moyen annuel de 25%, les taux de natalité et de mortalité de la population libanaise évalués à 32% et 7%.

Section 2 - Evolution de la population active potentielle

§1 - Incidence de la mortalité sur l'évolution de la population active potentielle

Les personnes composant la population active potentielle du Liban en 1980 seront toutes nées au 1.1.1965. En effet, toutes les personnes qui, à cette date, auront moins de 50 ans seront âgées de 15 à 65 ans au 1.1.1980. Elles composeront les quatre premiers groupes d'âge du tableau 5. Leur nombre atteint 1.783.000 au 1.1.1965.

Pour avoir la composition numérique de ces groupes d'âge en 1980; il faut tenir compte de la mortalité frappant chacun de ces groupes année par année, au cours de la période 1965-1979.

Ne disposant d'aucune statistique concernant la mortalité par âge au Liban, nous sommes obligés d'utiliser les séries statistiques de pays étrangers présentant certaines analogies avec le Liban.

Deux séries statistiques ont été étudiées : celles intéressant Chypre (tableau 8) et la Grèce (tableau 9).

Tableau 8 - Taux moyens de mortalité par groupe d'âge à Chypre au cours de la période 1952-1960

Groupes d'âge	Taux	Groupes d'âge	Taux
Moins de 1 an	40.3	30 à 34 ans	1.3
1 à 4 ans	2.3	35 à 39 ans	1.6
5 à 9 ans	0.3	40 à 44 ans	2.2
10 à 14 ans	0.4	45 à 49 ans	3.0
15 à 19 ans	0.6	50 à 54 ans	4.7
20 à 24 ans	1.1	55 à 59 ans	6.9
25 à 29 ans	1.3	60 à 64 ans	12.5

Tableau 9 - Taux moyens de mortalité par groupe d'âge en Grèce au cours de la période 1952-1960

Groupes d'âge	Taux	Groupes d'âge	Taux
Moins de 1 an	43.5	30 à 34 ans	1.4
1 à 4 ans	2.7	35 à 39 ans	1.7
5 à 9 ans	0.8	40 à 44 ans	2.4
10 à 14 ans	0.6	45 à 49 ans	3.6
15 à 19 ans	0.8	50 à 54 ans	4.6
20 à 24 ans	1.1	55 à 59 ans	6.8
25 à 29 ans	1.2	60 à 64 ans	13.7

Le taux de mortalité par groupes d'âge en Grèce entre 1952 et 1960 doivent correspondre approximativement aux taux de mortalité par groupes d'âge au Liban au cours de la même période; par contre, à Chypre, ces taux sont sans doute inférieurs aux taux libanais. Toutefois, il faut tenir compte de l'évolution des taux de mortalité par groupes d'âge: la situation dans ce domaine va s'améliorer et la moyenne 1952-1960 des taux calculés pour Chypre peut constituer une base d'étude valable pour l'établissement de perspectives libanaises couvrant la période 1965-1979. Mais, il est bien évident que seule l'étude de prospective, qui analysera notamment les répercussions de l'amélioration des conditions de vie sur les taux de mortalité de la population par groupe d'âge, permettra d'obtenir des résultats plus justes.

Quoi qu'il en soit, l'étude prospective permet d'atteindre à une approximation suffisante.

Pour tenir compte de la répercussion des décès sur le volume des groupes d'âge au cours de la période allant du 1.1.1965 au 31.12.1979, il faut réduire les décès se produisant chaque année dans les différents groupes d'âge.

La formule générale de ce calcul de simulation est donnée par le tableau 10. Connaissant la population P_1 d'un groupe d'âge donné en 1965, on peut déterminer la population active potentielle - âgée de 15 à 65 ans - au 1.1.1980.

Tableau 10 - Evolution du nombre de personnes d'un groupe
d'âge déterminé au cours d'une période de 15 ans

$P_2 = P_1 - (P_1 \times D_1)$
$P_3 = P_2 - (P_2 \times D_2)$
$P_4 = P_3 - (P_3 \times D_3)$
$P_5 = P_4 - (P_4 \times D_4)$
$P_6 = P_5 - (P_5 \times D_5)$
$P_7 = P_6 - (P_6 \times D_6)$
$P_8 = P_7 - (P_7 \times D_7)$
$P_9 = P_8 - (P_8 \times D_8)$
$P_{10} = P_9 - (P_9 \times D_9)$
$P_{11} = P_{10} - (P_{10} \times D_{10})$
$P_{12} = P_{11} - (P_{11} \times D_{11})$
$P_{13} = P_{12} - (P_{12} \times D_{12})$
$P_{14} = P_{13} - (P_{13} \times D_{13})$
$P_{15} = P_{14} - (P_{14} \times D_{14})$
$P_{16} = P_{15} - (P_{15} \times D_{15})$

Dans ce tableau :

$P_1, P_2, P_3 \dots P_{15}, P_{16}$, représentent la population d'un groupe d'âge donné au 1er janvier des années 1965, 1966, 1967 1979, 1980.

$D_1, D_2, D_3 \dots D_{15}$ représentent le nombre de décès survenus dans un groupe d'âge donné au cours des années 1965, 1966, 1967 1979, pour 1.000 personnes appartenant à ce groupe.

La population active potentielle au 1.1.1980, telle qu'elle résulte de ces calculs présentés en annexe, est donnée par le tableau 11.

Tableau 11 : Evolution des groupes d'âge au cours de la période 1965-1980.

Groupes d'âge en 1965	Nombre de personnes par groupes		Groupes d'âge en 1980
	au 1.1.1965	au 1.1.1980	
moins de 5 ans	287.000	280.000	15 à 19 ans
5 à 11 ans	328.000	323.000	20 à 26 ans
12 à 20 ans	410.000	399.000	27 à 35 ans
21 à 50 ans	750.000	570.000	36 à 65 ans
Total	1.785.000	1.572.000	Total

§2 - Incidence d'une élimination partielle de la main d'oeuvre étrangère

Les statistiques communiquées par la Sûreté Générale faisaient état, au 1.1.1963, de 360.000 étrangers résidant au Liban, dont 65.000 palestiniens hébergés dans les camps. La Sûreté Générale considérait cependant que certains étrangers avaient pu échapper à ses investigations et qu'en conséquence leur nombre- mis à part les palestiniens résidant dans les camps- devait être augmenté de 5 à 10%. Il faut donc se baser sur 390.000 étrangers résidant au Liban au 1.1.1963. Leur répartition est donnée par le tableau 12.

Tableau 12 - Répartition des étrangers en 1963.

Nationalités	Nombre d'étrangers inscrits au fichier de la Sûreté Générale	Nombre mexinan d'étrangers après corrections
Palestiniens :		
- vivent dans les villes et villages	110.000	120.000
- hébergés dans les camps	65.000	65.000
Syriens	130.000	145.000
Autres nationalités	55.000	60.000
Total des étrangers	360.000	390.000

A moins d'un bouleversement politique au Moyen-Orient, les palestiniens resteront sans doute au Liban.

Il pourrait ne pas en être de même, par contre, des étrangers non réfugiés politiques. Nous sommes réduits en ce domaine à formuler des hypothèses. Nous supposons donc que le Liban éliminerait, au cours de la période 1965-1979, les trois-quarts des Syriens et le quart des étrangers appartenant aux autres nationalités. Ainsi, le nombre total des étrangers éliminés au cours de cette période atteindrait environ 130.000 en 1965 (compte tenu de leur accroissement en 1963 et en 1964).

Nous supposons également que la répartition par âge et par sexe et les taux de mortalité calculés pour l'ensemble de la population libanaise s'appliquent à ces étrangers.

Ces conditions étant données, le nombre des étrangers âgés de 15 à 65 ans au 1.1.1980 qui se trouveraient finalement éliminés atteindrait 100.000 environ.

CHAPITRE II - PERSPECTIVE ET REPARTITION DE L'EMPLOI

Section 1 - Taux d'activité et évaluation de l'emploi

§1 - Etude du taux d'activité de la population :

La population active potentielle comprend ordinairement l'ensemble des hommes et des femmes âgés de 15 ou 16 ans à 65 ans, soit toutes les personnes en âge de travailler.

Mais il est évident que si la majorité des hommes exerce un emploi, il n'en est pas de même pour les femmes.

Le tableau 13 donne, par groupes d'âge et par sexe, le taux d'occupation des habitants pour quelques pays proches du Liban ayant avec ce dernier certaines affinités, pour quelques pays développés de l'Europe occidentale et pour les Etats Unis d'Amérique.

Tableau 13 - Taux d'activité de la population dans chaque groupe d'âge

	HOMMES				FEMMES			
	15-19	20-64	55 +	Total	16-19	20-64	55 +	Total
	I. Population active en % de la population totale dans chaque groupe d'âge							
A - Chypre (1946)	80.6	50.2	0.2	60.1	29.0	20.8	7.9	13.9
Egypte (1947)	77.8	94.0	53.5	62.1	10.5	8.4	8.3	5.8
Grèce (1951)	70.6	93.4	61.6	62.6	24.5	16.9	4.9	13.1
Turquie (1955)	86.0	87.5	55.7	56.8	74.4	72.3	63.4	44.5
B - France (1954)	55.1	51.1	56.1	61.1	40.8	43.9	13.3	29.9
Italie (1960)	64.8	51.5	45.8	62.3	42.9	36.5	5.2	22.6
Allemagne de l'Ouest (1959)	77.3	48.9	43.5	64.0	74.5	43.7	3.5	33.5
Royaume Uni (1951)	83.9	56.7	51.4	66.6	78.7	56.2	5.3	27.4
C - U.S.A. (1960)	46.3	53.2	32.3	55.4	30.1	42.0	10.5	25.9
II. Répartition en % de la population active par groupe d'âge**								
A - Chypre (1940)	10.9	51.0	6.1	100.0	20.3	76.0	3.7	100.0
Egypte (1947)***	13.1	72.8	4.0	100.0	14.8	61.0	4.6	100.0
Grèce (1951)**	11.8	78.6	6.5	100.0	18.8	70.9	3.3	100.0
Turquie (1955)	12.8	80.0	4.2	100.0	15.4	78.4	6.2	100.0
B - France (1954) *	6.4	37.3	5.6	100.0	8.7	64.3	6.4	100.0
Italie (1960) *	9.0	56.1	3.3	100.0	16.6	79.6	2.4	100.0
Allemagne de l'Ouest (1959)*	10.2	35.9	3.4	100.0	16.0	80.2	3.0	100.0
Royaume Uni (1951) *	0.2	87.4	4.4	100.0	17.7	79.8	2.4	110.0
C - U.S.A. (1961)	7.7	87.7	4.6	100.0	10.2	86.0	3.8	100.0

Remarque : Dans certains pays, des enfants de moins de 15 ans exercent un emploi. Par rapport à la population active totale, ils représentent: *0,1 à 1,4%; ** 3,1 à 7,0%; *** 10,1 à 19,6%

Source : Annuaire statistique du travail - Bureau international du travail. Genève 1961

Ce tableau appelle les remarques suivantes :

1. - Remarques concernant les taux d'activité des hommes :

Les taux d'activité des jeunes gens âgés de 15 à 19 ans sont particulièrement dispersés. Ils sont très élevés en Turquie (88,0%) au Royaume-Uni (83,9%) et à Chypre (80,6%) et particulièrement faibles aux Etats-Unis d'Amérique (46,3%). Il n'y a pas là clivage entre pays développés et pays en voie de développement. Toutefois, étant donnée la prolongation prévisible de la scolarité, ces taux sont appelés à baisser au cours des quinze prochaines années dans les pays développés. Par contre, dans les pays en voie de développement, on ne peut penser à une prolongation de la scolarité au-delà de 15 ans avant que tous les enfants ne soient scolarisés. Dans ces conditions, la tendance sera, pour ces pays, au maintien du taux d'activité à son niveau actuel, voire même à sa progression.

Les taux d'activité des hommes âgés de 20 à 24 ans sont par contre, très concentrés. Ils varient de 91,1% en France à 98,2% à Chypre. Ils sont plus élevés dans les pays méditerranéens proches du Liban - où ils varient de 93,4 à 98,2% - qu'aux Etats-Unis d'Amérique ou dans les quatre principaux pays de l'Europe occidentale (91,1 à 96,7%).

Quant aux taux d'activité des hommes ayant plus de 25 ans, ils sont très élevés dans les pays méditerranéens proches du Liban (60,2 à 86,7%) beaucoup plus faibles par contre aux Etats-Unis ou dans les quatre principaux états de l'Europe occidentale (23,5 à 32,2%). Cette étude ayant pour objet l'évaluation du nombre d'emplois à créer nous ne prendrons pas en considération ce groupe d'âge. Son importance relative est d'ailleurs très faible puisqu'il ne représente que 3,3% à 6,1% de la population active totale de ces pays.

2. - Remarques concernant les taux d'activité des femmes :

La dispersion de ces taux est totale, quel que soit le groupe d'âge considéré.

Deux cas particuliers se présentent : l'Egypte et la Turquie. La proportion des femmes de tous âges exerçant un emploi varie de 8,8 à 10,5% en Egypte, ce qui constitue une proportion particulièrement faible, et de 63,4 à 74,4% en Turquie, proportion exceptionnellenent élevée. Si ces statistiques sont exactes, il est prouvé que la religion ne constitue pas un facteur déterminant pour expliquer l'activité des femmes. Egypte et Turquie mises à part, les taux d'activité des femmes varient, cependant beaucoup d'un Etat à l'autre. Ils sont plus faibles dans les deux autres pays méditerranéens proches du Liban - Chypre et Grèce - où ils atteignent 24,5 à 29,0% pour les femmes de moins de 20 ans et 16,9 à 20,0% pour les femmes âgées de 20 à 64 ans, que dans les pays développés d'Europe et d'Amérique. Ainsi les taux d'activité des femmes de moins de 20 ans atteignent-ils 30% aux Etats-Unis, 41 à 43% en France et en Italie et 75 à 79% en Allemagne et dans le Royaume-Uni; quant aux taux d'activité des femmes ayant entre 20 et 64 ans, ils varient entre 31 et 44%.

Au cours des 15 prochaines années, on peut prévoir dans les pays développés une diminution des taux d'activité des femmes de moins de 20 ans, par suite notamment de la prolongation de la scolarité; cette diminution sera cependant moins forte que pour les hommes. Par contre dans les pays en voie de développement, la tendance sera à l'augmentation du taux d'activité des femmes de moins de 20 ans et de 20 à 65 ans.

Enfin nous ne tiendrons pas compte dans la détermination des emplois à créer, des femmes de plus de 65 ans qui, par rapport à la population active totale, ne représentent que 3,3 à 3,7% à Chypre et en Grèce, 3,0% aux Etats-Unis et 2,4 à 6,4% dans les quatre principaux pays de l'Europe Occidentale.

Compte tenu de ces remarques, on peut tenter une première approche en ce qui concerne les taux d'activité de la population libanaise et l'évaluation de la population active totale par sexe et groupes d'âge (tableau 13).

Au préalable, il convient de remarquer toutefois que le tableau 11 ne donne que la répartition par groupes d'âge. Ordinairement, la répartition par sexe s'établit sur la base d'une légère majorité en faveur des femmes (51% contre 49%). Mais étant donnée l'importance des mouvements migratoires au Liban, cette répartition est quelque peu faussée et certains experts pensent qu'elle serait inversée. Les informations en la matière faisant défaut, nous supposons une répartition égale pour chaque sexe.

Tableau 14 - Population active potentielle, taux d'activité et population active totale par sexe et groupes d'âge en 1959.

	Hommes		Femmes Hyp. 1		Femmes Hyp. II	
	15-19	20-64	15-19	20-64	15-19	20-64
Population active potentielle	140.000	646.000	140.000	646.000	140.000	646.000
Taux d'activité	80	95	40	30	30	25
Population active	112.000	614.000	56.000	194.000	42.000	162.000

3.2 - Evaluation du nombre total d'emplois à créer

Le tableau 14 ci-dessus nous permet de préciser, par rapport à la population active totale estimée en 1959, le nombre apparent d'emplois qu'il serait souhaitable de créer au cours de la période 1960-1979.

Tableau 15 - Population active totale et perspective apparente de l'emploi

Population active exerçant un emploi à temps complet en 1959	Population active en 1959		Perspective apparente de l'emploi au cours de la période 1960 - 1979	
	Hyp. 1	Hyp. 2	Hyp. 1	Hyp. 2
450.000	976.000	930.000	526.000	480.000

Ce tableau ne permet pas, toutefois, de connaître avec une précision suffisante le nombre total d'emplois à créer au Liban au cours de la période indiquée. Il faut pour cela étudier successivement :

- 1) L'évolution de l'emploi agricole au cours de la période de 1960 - 1979.
- 2) Les répercussions de l'élimination éventuelle d'une partie de la main d'oeuvre étrangère entre 1965 et 1979.
- 3) Les créations d'emplois au Liban de 1960 à 1964.

1. - Evolution de l'emploi agricole au cours de la période 1960-1979.

En 1969, la population active travaillant dans l'agriculture a été estimée à 220.000 personnes, soit 49% de la population active totale. Ce chiffre semble considérable au regard aux faibles ressources agricoles du Liban et donne à penser qu'une grande partie des personnes travaillant dans ce secteur y sont employées à temps partiel.

En effet, tous les experts agricoles considèrent que l'on ne peut employer à temps complet, en moyenne, plus d'un travailleur par ha. de terre irriguée ou pour cinq hectares de cultures sèches.

Or, en 1980, la superficie totale des terres qui seront irriguées atteindra au maximum 90.000 hectares - au lieu de 45.000 en 1960 - ce qui permettrait donc de procurer des emplois à temps complet à 90.000 personnes environ.

La superficie totale du territoire agricole libanais atteignant 325.000 hectares - non compris les bois et les forêts - il s'ensuit que la superficie livrée aux cultures sèches n'excéderait pas 235.000 hectares, soit la possibilité d'assurer 50.000 emplois à temps complet.

Dès lors, l'agriculture libanaise ne pourrait normalement procurer plus de 140.000 emplois en 1980. Dans ces conditions, le secteur primaire éliminerait normalement 80.000 travailleurs. Toutefois, étant donné les conditions économiques et sociales du Liban, il y a peu de chance

qu'un exode aussi massif se produise, d'autant plus que l'exploitation des forêts et de la mer pourrait retenir certains travailleurs dans le secteur primaire; il faut s'attendre néanmoins, au cours des quinze prochaines années, à une diminution assez importante de la population active employée dans ce secteur. Cette diminution sera d'autant plus forte que le développement de l'industrie et du secteur tertiaire exercera une pression sur l'emploi qui encouragera les migrations de travailleurs agricoles vers les emplois mieux rémunérés de ces secteurs. Il est difficile de chiffrer exactement cette diminution mais elle pourrait atteindre 40.000 à 50.000 personnes.

2. - Répercussion sur l'emploi de l'élimination éventuelle d'une partie de la main d'oeuvre étrangère.

Selon l'hypothèse tracée dans le 1er chapitre de ce rapport, le nombre de travailleurs étrangers éliminés atteindrait ^{en} 100.000 ouvriers environ.

En supposant une répartition par âge et par sexe des taux d'activité semblables à ceux valables pour la population libanaise, le nombre total de travailleurs étrangers qu'il faudrait déduire atteindrait 60.000 environ (tableau 16).

Tableau 16 - Répartition par âge et par sexe des travailleurs étrangers éliminés au cours de la période 1965-1979.

	Hommes		Femmes Hyp. 1		Femmes Hyp. 2	
	15-19	20-64	15-19	20-64	15-19	20-64
Etrangers âgés de 15 à 65 ans au 1.1.1980	9.000	41.000	9.000	41.000	9.000	41.000
Taux d'activité	80	95	40	30	30	25
Travailleurs éliminés au cours de la période 1965-1979	7.000	39.000	4.000	12.000	3.000	10.000

3. - Evaluation du nombre total d'emplois créés au Liban au cours de la période 1950 - 1964

Nous ne disposons pas de renseignements précis concernant le nombre total d'emplois créés au Liban depuis le 1.1.1960. Une enquête ultérieure permettra peut être d'apporter quelques lumières sur ce problème. Il est probable que le nombre total d'emplois créés dans les secteurs publics et privés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1964 soit compris entre 26.000 et 30.000.

* * *

Il est possible, dès lors, de calculer avec une approximation suffisante le nombre d'emplois qu'il serait souhaitable de créer au Liban au cours de la période 1965 - 1979 (tableau 17). Ce tableau présente 2 hypothèses, l'une maximum, l'autre minimum, correspondant respectivement aux hypothèses I et II des tableaux 14 et 16.

Tableau 17 - Nombre total d'emplois à créer au Liban au cours de la période 1965 - 1979

	Hypothèse maximum	Hypothèse minimum
Nombre apparent d'emplois à créer au cours de la période 1960 - 1979	525.000	480.000
Evaluation du nombre total d'emplois créés au Liban de 1960 à 1964	(-)30.000	(-) 20.000
Migrations prévisibles du secteur agricole vers les autres secteurs d'activité	(+)50.000	(+) 40.000
Elimination éventuelle d'une partie de la main d'oeuvre étrangère	(-)60.000	(-) 60.000
Nombre total d'emplois à créer au cours de la période 1965-1979 :		
1 - sans élimination de la main d'oeuvre étrangère	545.000	500.000
2 - avec élimination partielle de la main d'oeuvre étrangère	485.000	440.000

Section 2 - Essai de répartition de la population active par grandes catégories d'activités collectives

En 1959, la répartition entre les grands secteurs de l'activité économique des personnes exerçant un emploi était caractérisée par l'importance de l'agriculture, qui comprenait près de la moitié des travailleurs, suivie par le secteur tertiaire, qui en totalisait près du tiers, l'industrie en comptant moins du cinquième (tableau 18).

Tableau 18 - Essai de répartition de la population active en 1959
(travailleurs saisonniers exclus).

Grandes catégories d'activités collectives	Population active totale		Employeurs et indépendants	Salariés
	en nombre absolu	en pourcen- tage		
S. Agricole	220.000	44	125.000	95.000
S. Industriel	87.000	19	12.000	75.000
S. Tertiaire	143.000	32	46.000	97.000

La répartition de la population active est appelée à subir de profondes transformations au cours de la période 1960-1979. Cette évolution sera toutefois fort différente selon que la politique libanaise suivra les tendances actuelles ou s'inscrira dans la perspective d'un développement ordonné et maximal.

§ 1 - Répartition de la population active en 1980 dans l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles :

Le tableau 19 propose une répartition de la population active en 1980 dans l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles.

Selon cette hypothèse, la population employée dans l'agriculture doit fortement diminuer pour les raisons exposées ci-dessus au chapitre II, section 1, § 2, ce qui parait tout à fait logique dans la mesure où la population active employée dans l'agriculture en 1959 semble gonflée de quelques dizaines de milliers de travailleurs employés à temps partiel. La diminution de la population active agricole est d'ailleurs un phénomène courant dans la plupart des pays. Dès lors, dans l'ensemble du secteur primaire ne pourra employer à temps complet, en 1980, plus de 170.000 à 180.000 personnes. Aussi, 40.000 à 50.000 travailleurs devront-ils chercher des emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Tableau 19 - Essai de répartition de la population active en 1960 :
tendance actuelle.

	Hypothèse maximum		Hypothèse minimum	
	Nombre de personnes	soit en %	Nombre de personnes	soit en %
I. Avec élimination partielle de la main-d'oeuvre étrangère :				
A. Population active totale	915.000	+ 465.000	870.000	+ 420.000
B. Population active exerçant un emploi				
Agriculture	100.000	- 40.000	170.000	- 50.000
Industrie	150.000	+ 63.000	150.000	+ 63.000
S. tertiaire	270.000	+ 127.000	260.000	+ 117.000
Tous secteurs réunis	600.000	+ 150.000	500.000	+ 130.000
C. Population active sans emploi	315.000		290.000	33**
II. Sans élimination de la main d'oeuvre étrangère:				
A. Population active totale	975.000	+ 525.000	930.000	+ 480.000
B. Population active exerçant un emploi				
Agriculture	100.000	- 40.000	120.000	- 50.000
Industrie	150.000	+ 63.000	150.000	+ 63.000
S. tertiaire	270.000	+ 127.000	260.000	+ 117.000
Tous secteurs réunis	600.000	+ 150.000	500.000	+ 150.000
C. Population active sans emploi *	375.000	350.000	350.000	38 **

* La population active sans emploi représente le nombre de chômeurs totaux

** Pourcentage de chômeurs par rapport à la population active totale

Le modèle de croissance de l'économie libanaise prévoit, entre 1965 et 1979, la création de quelques 60.000 emplois industriels permettant de porter à 150.000 le nombre de personnes exerçant un emploi dans le secteur secondaire en 1980.

Quant au secteur tertiaire, il constitue dès à présent, la force de l'économie libanaise et nul doute qu'il continuera à se développer rapidement. Les études les plus récentes tendent à prouver que dans les pays en voie de développement, dont l'urbanisation est particulièrement rapide - ce qui est le cas du Liban - le secteur tertiaire tendra à représenter à lui seul la moitié de la population active totale. Toutefois, pour que cette proportion soit atteinte, il serait indispensable de développer toutes les branches d'activité de ce secteur y compris - et surtout - le tourisme. Or, nous plaçant dans l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles, on peut douter qu'il en soit ainsi. Aussi est-ce la raison pour laquelle une proportion un peu plus faible a été choisie; nous avons admis que le secteur tertiaire représenterait environ 45% de la population active exerçant un emploi, soit 260.000 à 270.000 personnes. Cela correspondrait à la création de 117.000 à 127.000 emplois.

Dans ces conditions, la population active exerçant un emploi atteindrait 550.000 à 600.000 personnes en 1980. Or, la population active totale atteignant 870.000 à 915.000 personnes - dans l'hypothèse d'une élimination partielle de la main d'oeuvre étrangère - il résulte que 300.000 libanais environ seront sans emploi, soit le tiers de la population active totale.

Selon cette hypothèse, un libanais sur 3 serait sans emploi.

Le nombre et la proportion des chômeurs serait évidemment plus élevés dans l'hypothèse d'une non élimination, même partielle, de la main-d'oeuvre étrangère.

§ 2 - Répartition de la population active en 1980 dans l'hypothèse d'un développement ordonné et maximum.

Un essai de répartition de la population active en 1980, dans l'hypothèse d'un développement ordonné et maximum, est donné par le tableau 20.

Le secteur primaire, pour les raisons indiquées ci-dessus, ne pourra en tout état de cause employer plus de 170.000 à 180.000 personnes.

Le secteur tertiaire pourrait, selon cette hypothèse, occuper effectivement la moitié de la population active totale soit, dans le cas d'une élimination partielle de la main d'oeuvre étrangère, 450.000 personnes environ, dont une grande partie serait employée dans le tourisme.

Quant à l'industrie, elle devrait obligatoirement occuper, dans le cadre d'une politique de plein emploi, la population active non employée dans les secteurs primaire et tertiaire. Dès lors, 180.000 emplois industriels nouveaux devraient être créés.

Tableau 20 - Essai de répartition de la population active en 1960 :
Développement ordonné et maximum.

Grandes catégories d'activités collectives	Hypothèse maximum			Hypothèse minimum		
	Travailleurs actifs au 1.1.1960		Différence avec 1959	Travailleurs actifs au 1.1.1960		Différence avec 1959
	en nombre absolu	en %		en nombre absolu	en %	
<u>I. Avec élimination partielle de la main d'œuvre étrangère :</u>						
Agriculture	180.000	20	- 40.000	170.000	20	- 50.000
Industrie	275.000	30	+188.000	265.000	30	+178.000
S. Tertiaire	460.000	50	+317.000	435.000	50	+292.000
Total	915.000	100	+460.000	870.000	100	+420.000
<u>II. Sans élimination de la main d'œuvre étrangère :</u>						
Agriculture	180.000	18	- 40.000	170.000	18	- 50.000
Industrie	310.000	32	+223.000	295.000	32	+208.000
S. Tertiaire	405.000	50	+342.000	460.000	50	+327.000
Total	895.000	100	+525.000	930.000	100	+430.000

C O N C L U S I O N

Incidence de l'évolution prévisible des demandes d'emploi sur l'orientation des Plans de développement.

L'angoissant problème de l'emploi va dominer la politique intérieure libanaise au cours de la prochaine décade. Au fur et à mesure que les années passeront, la situation tendra à devenir dramatique et, si les tendances actuelles prévalent, le nombre des chômeurs dépasserait 300.000 en 1980 et pourrait atteindre près de 500.000 en 1985. *

Si rien n'est fait, et à fortiori si le plan de développement actuel, bien insuffisant pourtant au regard aux problèmes à résoudre, n'était pas réalisé, le point de rupture de cette situation explosive se situerait sans doute entre 1975 et 1985.

Aussi, l'objectif du plein emploi de la main d'oeuvre par la mise en valeur de toutes les ressources du Liban doit-il être l'intéressant majeur des plans de développement.

Il ne faut pas compter, pour résoudre les problèmes libanais, sur la réalisation hypothétique d'un Marché Commun Arabe, ni sur un appel important de main d'oeuvre des pays arabes riches en pétrole, ni même sur l'émigration qui risque d'être largement compensée par l'immigration, comme le prouve l'expérience des 20 dernières années au cours desquelles la population du Liban a pratiquement doublé.

Le Liban doit donc compter sur lui même, sur son potentiel humain, climatique, touristique et sur son rayonnement dans le monde en tant que plaque tournante des échanges internationaux.

* 1980 : nombre minimum; 1985 : nombre maximum.

Mais la mise en valeur de ce potentiel exige que soit accompli un effort sans précédent dans le domaine de la valorisation du capital humain par l'enseignement (technique notamment) et par la formation professionnelle qui doivent être en mesure de former non pas les 2.500 techniciens par an prévus par le Plan à partir de 1968, mais un minimum de 10.000.

Cette mise en valeur exige aussi que soit effectué un effort spécial d'organisation et de structuration à tous les échelons de la vie économique et sociale, publique et privée.

Cette mise en valeur exige enfin que soient dégagées les ressources budgétaires suffisantes, au besoin grâce à une réforme fiscale énergique.

Des solutions qui seront adoptées dépend l'avenir de ce pays en tant qu'Etat politiquement et socialement stable. Tôt ou tard, les efforts immenses exigés apparaîtront être le prix de l'indépendance libanaise.

Claude MAZURE

Les méthodes préconisées pour le développement ordonné et maximun ainsi que les grandes orientations à donner aux Plans de développement feront l'objet d'un rapport ultérieur.

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

A N N E X E

Evolution des effectifs des différents groupes
d'âge au cours de la période 1955 - 1979

L'évolution des effectifs des différents groupes d'âge au cours de la période 1965 - 1979 a été calculée d'après la formule exposée dans le tableau 10, compte tenu des séries statistiques établies pour Chypre.

I. Evolution des effectifs du groupe d'âge des enfants ayant moins de 5 ans au 1.1.1965 au cours de la période 1965 - 1979

Années	Age du groupe au 1er janvier de l'année considérée	Effectifs du groupe au 1er janvier de l'année considérée	Mortalité du groupe		Effectifs du groupe au 31 Décembre de l'année considérée
			Taux annuel en %	Nombre de décès	
1965	Moins de 5 ans	287.000	43.10	3.201	283.799
1966	1 an à 5 ans	283.799	2.96	840	289.959
1967	2 ans à 6 ans	282.959	2.42	685	282.274
1968	3 ans à 7 ans	282.274	1.88	531	281.743
1969	4 ans à 8 ans	281.743	1.34	378	281.365
1970	5 ans à 9 ans	281.365	0.80	225	281.140
1971	6 ans à 10 ans	281.140	0.72	202	280.938
1972	7 ans à 11 ans	280.938	0.64	180	280.758
1973	8 ans à 12 ans	280.758	0.56	157	280.601
1974	9 ans à 13 ans	280.601	0.48	137	280.464
1975	10 ans à 14 ans	280.464	0.40	112	280.352
1976	11 ans à 15 ans	280.352	0.44	123	280.229
1977	12 ans à 16 ans	280.229	0.48	135	280.094
1978	13 ans à 17 ans	280.094	0.52	146	279.948
1979	14 ans à 18 ans	279.948	0.56	157	279.791
1980	15 ans à 19 ans	279.791	-	-	-

II - Evolution des effectifs du groupe d'âge des enfants ayant de 5 à 11 ans au 1.1.1965 au cours de la période 1965-1979

Années	Age du groupe au 1er janvier de l'année considérée	Effectifs du groupe au 1er janvier de l'année considérée	Mortalité du groupe		Effectifs du groupe au 31 Déc. de l'année considérée
			Taux annuel en ‰	Nombre de décès	
1965	5 ans à 11 ans	326.600	0.96	315	327.565
1966	6 ans à 12 ans	327.665	0.88	288	327.397
1967	7 ans à 13 ans	327.397	0.80	262	327.135
1968	8 ans à 14 ans	327.135	0.72	236	326.899
1969	9 ans à 15 ans	326.899	0.68	222	326.677
1970	10 ans à 16 ans	326.677	0.64	209	326.468
1971	11 ans à 17 ans	326.468	0.68	222	326.246
1972	12 ans à 18 ans	326.246	0.72	235	326.011
1973	13 ans à 19 ans	326.011	0.76	248	325.763
1974	14 ans à 20 ans	325.763	0.90	293	325.470
1975	15 ans à 21 ans	325.470	1.04	338	325.132
1976	16 ans à 22 ans	325.132	1.14	371	324.761
1977	17 ans à 23 ans	324.761	1.24	403	324.358
1978	18 ans à 24 ans	324.358	1.34	435	323.923
1979	19 ans à 25 ans	323.923	1.48	479	323.444
1980	20 ans à 26 ans	323.444	-	-	-

III - Evolution des effectifs du groupe d'âge des personnes ayant de 12 à 30 ans au 1.1.1965 au cours de la période 1965-1979

Années	Age du Groupe au 1er janvier de l'année considérée	Effectifs du groupe au 1er janvier de l'année considérée	Mortalité du groupe		Effectifs du groupe au 31 déc. de l'année considérée
			Taux annuel en %	Nombre de décès	
1965	12 ans à 20 ans	410.000	1.06	435	409.565
1966	13 ans à 21 ans	409.565	1.20	491	409.074
1967	14 ans à 22 ans	409.074	1.34	548	408.526
1968	15 ans à 23 ans	408.526	1.48	605	407.921
1969	16 ans à 24 ans	407.921	1.58	645	407.276
1970	17 ans à 25 ans	407.276	1.72	701	406.575
1971	18 ans à 26 ans	406.575	1.86	755	405.819
1972	19 ans à 27 ans	405.819	2.00	812	405.007
1973	20 ans à 28 ans	405.007	2.14	867	404.140
1974	21 ans à 29 ans	404.140	2.18	881	403.259
1975	22 ans à 30 ans	403.259	2.22	895	402.364
1976	23 ans à 31 ans	402.364	2.26	909	401.455
1977	24 ans à 32 ans	401.455	2.30	923	400.532
1978	25 ans à 33 ans	400.532	2.34	937	399.595
1979	26 ans à 34 ans	399.595	2.34	935	398.660
1980	27 ans à 35 ans	398.660	-	-	-

IV - Evolution des effectifs du groupe d'âge des personnes ayant de 21 à 50 ans
et 1.1.1965 au cours de la période 1965-1979

Années	Age du groupe au 1er janvier de l'année considérée	Effectifs du groupe au 1er janvier de l'année considérée	Mortalité du groupe		Effectifs du groupe au 31 déc. de l'année consi- dérée
			Taux annuel en %	Nombre de décès	
1965	21 à 50 ans	758.500	11,22	8.510	749.990
1966	22 à 51 ans	749.990	11,94	8.955	741.035
1967	23 à 52 ans	741.035	12,66	9.392	731.653
1968	24 à 53 ans	731.653	13,38	9.790	721.863
1969	25 à 54 ans	721.863	14,10	10.178	711.685
1970	26 à 55 ans	711.685	15,22	10.832	700.853
1971	27 à 56 ans	700.853	16,34	11.452	689.401
1972	28 à 57 ans	689.401	17,46	12.037	677.364
1973	29 à 58 ans	677.364	18,58	12.585	664.779
1974	30 à 59 ans	664.779	19,70	13.096	651.683
1975	31 à 60 ans	651.683	21,94	14.298	637.385
1976	32 à 61 ans	637.385	24,18	15.412	621.973
1977	33 à 62 ans	621.973	26,42	16.433	605.540
1978	34 à 63 ans	605.540	28,66	17.355	588.185
1979	35 à 64 ans	588.185	30,90	18.175	570.010
1980	36 à 65 ans	570.010			

L I S T E D E S T A B L E A U X

	Page
Tableau 1 - Répartition par âge de la population en 1944 d'après J. GOLL	3
Tableau 2 - Répartition par âge de la population en 1944 d'après le bureau de statistiques et de liaison	4
Tableau 3 - Structure par âge de la population en 1944 d'après GIBB and partners	5
Tableau 4 - Répartition par âge des enfants de moins de 10 ans dans quelques pays du Moyen-Orient	6
Tableau 5 - Structure par âge de la population en 1963 et en 1965	7
Tableau 6 - Taux de natalité, de mortalité et de croissance dans quelques pays du Moyen-Orient	8
Tableau 7 - Nombre d'enfants de moins de 5 ans au 1.1.1965	10
Tableau 8 - Taux moyens de mortalité par groupe d'âge à Chypre au cours de la période 1952-1960	12
Tableau 9 - Taux moyens de mortalité par groupe d'âge en Grèce au cours de la période 1952-1960	12
Tableau 10 - Evolution du nombre de personnes d'un groupe d'âge déterminé au cours d'une période de 15 ans	13
Tableau 11 - Evolution des groupes d'âge au cours de la période 1965 - 1980	14
Tableau 12 - Répartition des étrangers en 1963	15

Tableau 13 -	Taux d'activité de la population dans chaque groupe d'âge	17
Tableau 14 -	Population active potentielle, taux d'activité et population active totale par sexe et groupe d'âge en 1980	20
Tableau 15 -	Population active totale et perspective apparente de l'emploi	20
Tableau 16 -	Répartition par âge et par sexe des travailleurs étrangers éliminés au cours de la période 1965-1979	22
Tableau 17 -	Nombre total d'emplois à créer au Liban au cours de la période 1965-1979	24
Tableau 18 -	Essai de répartition de la population active en 1959 (travailleurs saisonniers exclus)	25
Tableau 19 -	Essai de répartition de la population active en 1980: tendance actuelle	26
Tableau 20 -	Essai de répartition de la population active en 1980 : développement ordonné et maximum	29

Sources

- Tableaux 1 à 9 : Annuaire démographique des Nations Unies 1961.
- Tableau 12 : Sûreté Générale
- Tableaux 13 et 14 : Annuaire statistique du Travail (B.I.T. Genève 1961)
- Tableau 15 : IRFED, Annuaire Démographique et Annuaire statistique du Travail
- Tableau 18 : IRFED
- Tableaux 19 - 11 - 16 - 17 - 19 - 20 : Formule et évaluation personnelle.

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام